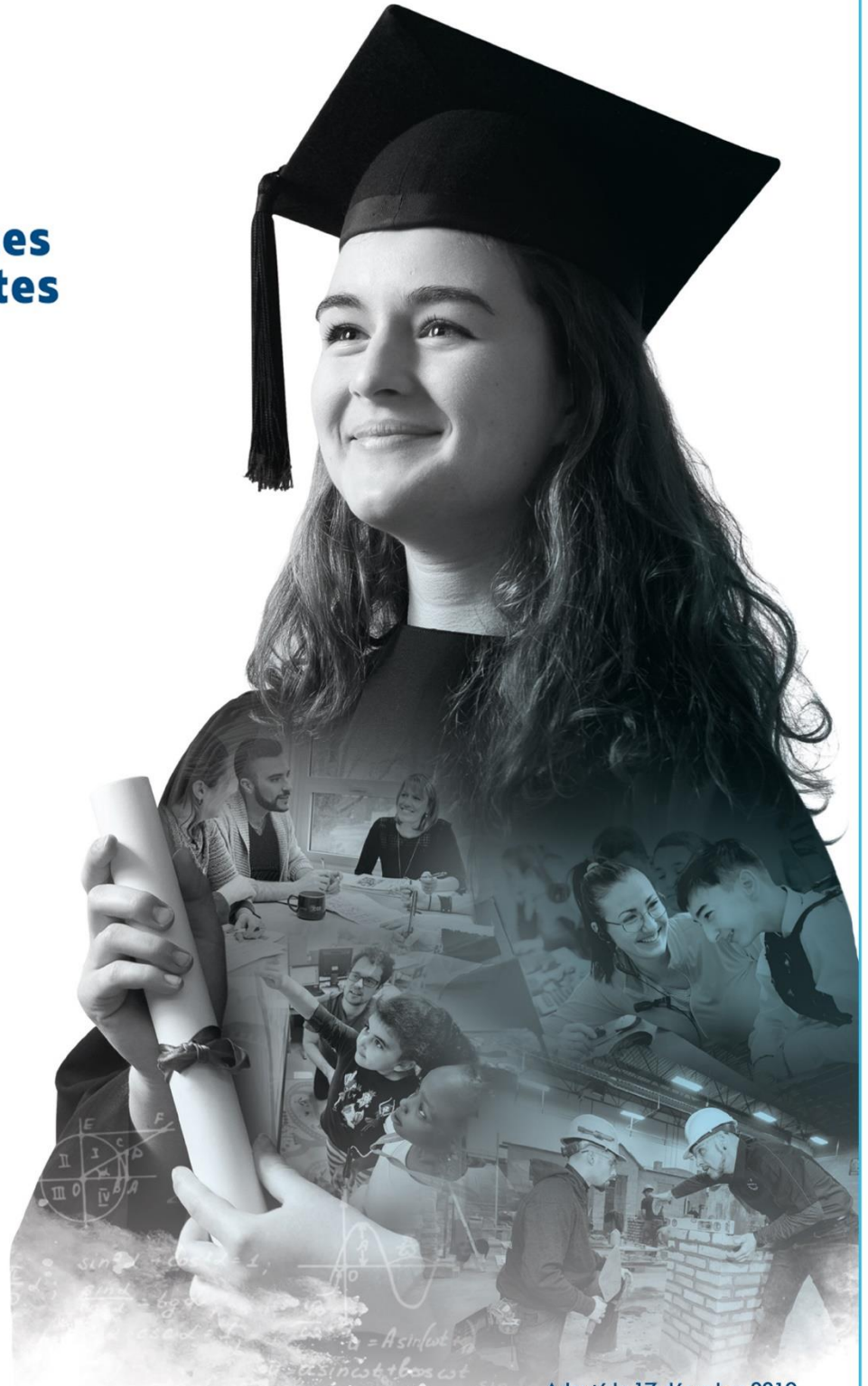


# RAPPORT ANNUEL 2018-2019



Additionner les **forces**  
Multiplier les **réussites**



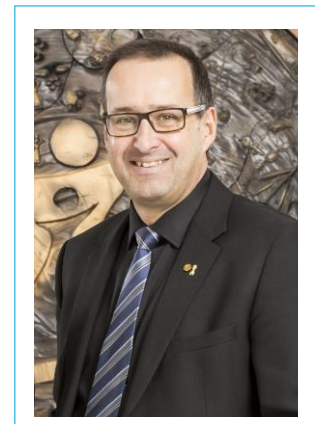
Adopté le 17 décembre 2019,  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec,  
ISBN 978-2-9818633-0-0

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot du président et du directeur général .....</b>	<b>3</b>
<b>Notre organisation .....</b>	<b>5</b>
Clientèle .....	5
Personnel.....	5
Comité de régie .....	5
Conseil des commissaires .....	6
<b>Reddition de comptes.....</b>	<b>7</b>
Résultats.....	7
Plans de lutte contre l'intimidation et la violence .....	9
Gestion et contrôle des effectifs.....	10
Responsable du code d'éthique et de déontologie des commissaires.....	10
Loi sur les contrats de service de 25 000 \$ et plus .....	10
Responsable du suivi de la divulgation des actes répréhensibles .....	11
Responsable de la sécurité informatique (RSI).....	11
Objectifs et principes de la répartition des ressources.....	11
Rapport annuel du Protecteur de l'élève.....	12
Comité de parents .....	14
Comité consultatif des services aux élèves HDAA .....	15
<b>Nos états financiers 2018-2019 .....</b>	<b>16</b>
Dépenses par nature (M\$) .....	16
Dépenses par secteur d'activités (M\$) .....	16
Sources de revenus (M\$).....	16
Sources de revenus .....	16
<b>Nos coups de chapeau .....</b>	<b>17</b>
<b>Reconnaissance .....</b>	<b>19</b>
<b>Partenariats.....</b>	<b>21</b>

# Regard sur

# 18-19



L'année 2018-2019 est assurément, et à plusieurs égards, une année orientée vers l'avenir pour la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS). Avec la mise en place de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022, jumelée à l'élaboration et l'adoption des projets éducatifs pour tous nos établissements, il va sans dire que tous les éléments sont en place pour soutenir la réussite de nos élèves, jeunes et adultes, et inspirer le dépassement dans tous nos milieux au cours des années à venir.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que la CSRS a inauguré une nouvelle école primaire, l'école de la Croisée, en août 2018. École pilote en matière de pédagogie flexible dans l'ensemble des classes, l'école de la Croisée répond non seulement à un besoin criant de locaux propices aux apprentissages dans ce secteur sherbrookoïse en forte hausse démographique, mais également au besoin de penser l'école selon un modèle d'apprentissage actualisé.

### PLAN IMMOBILIER 2019-2020

Toujours en poussant plus loin la réflexion sur les enjeux actuels et à venir de notre organisation, notamment avec une hausse démographique aussi marquée dans plusieurs secteurs, le Conseil des commissaires a adopté son Plan immobilier 2019-2029. Issu d'un exercice de planification intégrée et réfléchi, effectué par le Comité sur la révision des territoires tout au long de l'année scolaire et finalisé par le Conseil des commissaires, ce plan dote la CSRS d'une vision afin de répondre à ses besoins d'espace tant au primaire et au secondaire, qu'en formation professionnelle et en formation générale aux adultes. Il vise également à faciliter le parcours scolaire de l'ensemble de nos élèves en proposant une répartition plus équilibrée de la clientèle sur le territoire et une mise à jour essentielle de nos infrastructures afin d'assurer les conditions les plus favorables aux apprentissages.

### DES INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 15,5 M\$

L'annonce, par le gouvernement du Québec, d'un investissement de plus de 15,5 M\$ pour l'agrandissement des écoles primaires Sylvestre, des Avenues et du Jardin-des-Lacs s'inscrit également dans notre volonté de répondre aux besoins des différents milieux. Ces projets sont, il va sans dire, aussi bien accueillis par les écoles en question que par la communauté et génèrent une satisfaction générale tout en gardant les élèves dans leur milieu.

### DÉFIS DE RECRUTEMENT ET IDÉES INNOVANTES

Les ajouts de classes, les nouvelles constructions et la rareté de main-d'œuvre viennent indéniablement avec un important défi de recrutement. La CSRS n'y échappe pas. Par contre, notre organisation ne cesse d'innover

pour attirer de nombreux talents. Elle a d'ailleurs mis en place, en mai dernier, un premier événement entièrement dédié aux futurs enseignantes et enseignants de l'Université de Sherbrooke, de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année de baccalauréat. Cette activité a permis de répondre aux nombreuses questions de la communauté étudiante sur notre organisation, nos ressources éducatives, le soutien offert aux nouveaux enseignants ainsi que les conditions d'emploi, nos listes de priorité et les opportunités de contrats. Cette formule créative de recrutement a été très appréciée et a porté ses fruits, au plus grand bénéfice de nos établissements.

Il importe de mentionner au passage que la CSRS encourage plus que jamais une culture d'amélioration continue, tant dans ses services administratifs que dans ses établissements, afin de répondre à ses enjeux et de voir à la réussite du plus grand nombre d'élèves. En faisant preuve d'audace et d'innovation, notre organisation a donc procédé cette année à l'embauche d'une personne conseillère-cadre entièrement dédiée à l'amélioration continue pour appuyer, du même coup, la mise en œuvre de notre PEVR.

## BONNES NOUVELLES

### Partenaires culturels CSRS

Plusieurs bonnes nouvelles méritent également notre attention en 2018-2019. Le Projet Partenaires culturels CSRS en fait assurément partie pour une organisation comme la nôtre qui croit autant au développement d'une citoyenneté culturelle chez ses élèves. Grâce à une aide financière de 302 250 \$ du ministère de la Culture et des Communications, la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke et la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke ont en effet annoncé le développement d'un deuxième projet-pilote de recherche et d'accompagnement novateur en culture. Celui-ci permettra aux enseignants en exercice à la CSRS, peu importe où ils en sont dans leur carrière, d'enrichir leurs expériences et connaissances culturelles. Il s'agit donc d'un partenariat riche de sens pour former et accompagner notre personnel enseignant aux rôles de passeurs, d'acteurs et de médiateurs culturels dans l'exercice de leurs fonctions.

### Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires a également donné son aval à la Direction générale afin de poursuivre les démarches entourant la régionalisation des services aux entreprises des quatre commissions scolaires de l'Estrie, notamment en présentant au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur un projet concerté d'optimisation visant l'embauche de ressources pour réaliser cette régionalisation. Cette collaboration entre les différentes commissions scolaires de l'Estrie témoigne d'un souci de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre en proposant une offre de services régionale aussi souple que complète.

Dans un tout autre ordre d'idées, le Conseil des commissaires a accueilli quatre nouveaux membres en 2018-2019. L'arrivée d'une nouvelle commissaire et de trois commissaires-parents montre un intérêt certain pour la démocratie scolaire à Sherbrooke, mais également pour la réussite scolaire de tous les élèves de notre commission scolaire. Il importe de le souligner.

Enfin, ce n'est pas sans fierté que la CSRS a adopté un budget équilibré en fin d'année. Celui-ci permettra à toute l'organisation de se concentrer sur les objectifs de réussite en cours et de se tourner vers les projets de développement à venir. Voilà un excellent contexte pour continuer d'ajouter nos forces et de multiplier nos réussites!



Gilles Normand  
Président



Christian Provencher  
Directeur général

# NOTRE ORGANISATION

## CLIENTÈLE



La CSRS compte plus de **25 000 élèves** répartis dans 38 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 école pour raccrocheurs, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre d'éducation des adultes et 2 écoles spécialisées.

NIVEAU	%
Préscolaire (4-5 ans)	7 %
Primaire	43 %
Secondaire	25 %
Adultes	13 %
Professionnel	11 %

## PERSONNEL

La CSRS se classe **3<sup>e</sup> employeur public** en importance en Estrie. Elle a employé près de **3 750 personnes** en 2018-2019. Ce chiffre inclut le personnel régulier à temps plein et à temps partiel ainsi que le personnel temporaire et suppléant.

PERSONNEL	%
Cadre	3 %
Professionnel	6 %
Enseignant	57 %
Personnel de soutien	34 %

## COMITÉ DE RÉGIE

Le Comité de régie est un comité consultatif auprès de la Direction générale composé des directeurs de services, des directeurs de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que d'un directeur du primaire et d'un directeur du secondaire. Ce groupe de 14 personnes assiste le directeur général dans la mise en œuvre des orientations de la commission scolaire.

- **CHRISTIAN PROVENCHER**, directeur général
- **CARL MERCIER**, directeur général adjoint aux affaires administratives
- **LISA RODRIGUE**, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- **LISE FONTAINE**, adjointe exécutive à la direction générale
- **DONALD LANDRY**, secrétaire général au Service du secrétariat général et directeur du Service des communications
- **JULIE BOVIN**, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
- **ISABELLE BOUCHER**, directrice du Service des ressources éducatives
- **DANIEL SAMSON**, directeur du Service des ressources humaines
- **PAULE CORRIVEAU**, directrice du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
- **PIERRE LANGLOIS**, directeur adjoint du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
- **JULIE CARON**, directrice du Service de la formation professionnelle et du Centre 24-Juin
- **PATRICK GUILLEMETTE**, directeur du Service de l'éducation des adultes et du Centre Saint-Michel
- **ISABELLE LAROCHE**, directrice de l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire et représentante des écoles primaires
- **RÉMY FONTAINE**, directeur de l'école secondaire du Triolet et représentant des écoles secondaires

## CONSEIL DES COMMISSAIRES

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke est administrée par un Conseil des commissaires composé de 12 commissaires élus et de quatre commissaires nommés par le Comité de parents.



**GILLES NORMAND**  
PRÉSIDENT COMITÉ EXÉCUTIF  
ET CONSEIL DES COMMISSAIRES



**CHANTAL L'ESPÉRANCE**  
VICE-PRÉSIDENTE CONSEIL DES  
COMMISSAIRES, CIRC. 5



**HÉLÈNE LAUZIER**  
VICE-PRÉSIDENTE COMITÉ  
EXÉCUTIF, CIRC. 7



**CHRISTIAN BIBEAU**  
COMMISSAIRE, CIRC. 10



**SYLVIE BOUCHER**  
COMMISSAIRE, CIRC. 6



**MICHÈLE BOUDREAU**  
COMMISSAIRE-PARENT AU  
SECONDAIRE



**CAROLINE CHARTIER**  
COMMISSAIRE-PARENT EHDA



**PIERRE-OLIVIER DUGAS**  
COMMISSAIRE, COMITÉ EXÉCUTIF,  
CIRC. 2



**SIMON FILTEAU**  
COMMISSAIRE, CIRC. 8



**MARYSE GAUDREAU**  
COMMISSAIRE,  
COMITÉ EXÉCUTIF, CIRC. 1



**CHRISTELLE LEFÈVRE**  
COMMISSAIRE, CIRC. 3



**ANNICK MARTINET**  
COMMISSAIRE, COMITÉ EXÉCUTIF,  
CIRC. 11



**LYNE MOREAU**  
COMMISSAIRE, CIRC. 4



**PIERRE MYRE**  
COMMISSAIRE-PARENT  
AU PRIMAIRE, COMITÉ EXÉCUTIF



**ÉTIENNE PARADIS**  
COMMISSAIRE-PARENT



**MYLÈNE RIOUX**  
COMMISSAIRE, CIRC. 9

## RÉSULTATS

L'année 2018-2019 a été marquée par le lancement du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 au sein de l'organisation. Tous les établissements ont, par ailleurs, vu à l'élaboration et à l'adoption de leur projet éducatif. Ce grand déploiement a permis d'orienter nos prochaines actions en gardant en tête nos objectifs de réussite et les cibles à atteindre à l'intérieur d'un horizon de quatre ans, en tenant compte des valeurs et des enjeux de l'organisation.

Les tableaux ci-dessous indiquent les données actuellement disponibles servant à l'analyse de la progression des résultats de la CSRS.

## ÉTAT DE SITUATION

Tableau 1

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES (MINISTÉRIELLES) DU PRIMAIRE*				
Discipline et niveau	Jun 17	Jun 18	Jun 19	Cible PEVR 18-22
Français 4 <sup>e</sup> année – Lecture	88,55 %	85,71 %	85,61 %	92,5 %
Français 4 <sup>e</sup> année – Écriture	90,09 %	89,72 %	89,15 %	94 %
Français 6 <sup>e</sup> année – Lecture	90,03 %	84,39 %	90,40 %	94 %
Français 6 <sup>e</sup> année – Écriture	94,49 %	90,40 %	92,95 %	Supérieur à 95 %
Mathématique 6 <sup>e</sup> année - Résoudre	88,82 %	85,23 %	89,50 %	90,80 %
Mathématique 6 <sup>e</sup> année - Raisonner	82,30 %	79,66 %	72,91 %	87,30 %

\*Ces résultats sont ceux des élèves inscrits pendant l'année scolaire correspondante.

(Données CSRS, nov. 2019)



Tableau 2

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES UNIQUES (MINISTÉRIELLES) DU SECONDAIRE*						
	Juin 2017		Juin 2018		Juin 2019	
	CSRS	Province (Public)	CSRS	Province (Public)	CSRS	Province (Public)
Science et technologie	82,9 %	79,2 %	83,4 %	80,5 %	81,5 %	74,4 %
Mathématique CST	74,1 %	67,8 %	79,6 %	71,8 %	74,8 %	72,6 %
Mathématique SN	73,1 %	60,1 %	88,0 %	82,1 %	91,8 %	86,8 %
Histoire et éducation à la citoyenneté	78,3 %	75,6 %	N/A	N/A	N/A	N/A
Français – Écriture	77,9 %	75,3 %	76,4 %	74,9 %	74,0 %	75,8 %
Anglais de base – Inter. orale	92,3 %	95,5 %	97,0 %	96,7 %	96,1 %	96,0 %
Anglais de base – Écriture	90,2 %	90,5 %	87,1 %	90,7 %	94,6 %	92,0 %
Anglais enrichi – Compréhension	78,5 %	91,4 %	84,2 %	93,2 %	85,3 %	92,8 %
Anglais enrichi Écriture	90,5 %	96,4 %	88,7 %	96,9 %	88,4 %	96,4 %

\*Ces résultats sont ceux des élèves inscrits pendant l'année scolaire correspondante. (Données tirées du système Charlemagne du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en août 2019)

Tableau 3

TAUX DE DIPLOMATION ET QUALIFICATION CSRS					
Cohorte	5 ans	6 ans	7 ans	Cible PEVR 5 ans	Cible PEVR 7 ans
Cohorte 2008	Juin 2013 58,0 %	Juin 2014 71,2 %	Juin 2015 75,3 %		
Cohorte 2009	Juin 2014 57,5 %	Juin 2015 71,4 %	Juin 2016 75,5 %		
Cohorte 2010	Juin 2015 62,1 %	Juin 2016 73,8 %	Juin 2017 78,8 %		
Cohorte 2011	Juin 2016 65,5 %	Juin 2017 75,6 %	Juin 2018 80,0 %		
Cohorte 2012	Juin 2017 62,9 %	Juin 2018 74,2 %	Juin 2019 ND		75 %
Cohorte 2013	Juin 2018 67,5 %	Juin 2019 ND	Juin 2020 ND	65 %	75 %

Source : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, MEES, édition 2019

**Tableau 4**

TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME, NI QUALIFICATION								
	2010-11 Bilan 4	2011-12 Bilan 4	2012-13 Bilan 4	2013-14 Bilan 4	2014-15 Bilan 4	2015-16 Bilan 4	2016-17 Bilan 4	Cible PEVR
CSRS	18,2 %	21,5 %	19,5 %	21,0 %	19,8 %	18,0 %	18,5 %	14,8 %
Estrie – public	19,5 %	21,0 %	19,0 %	21,1 %	20,2 %	17,3 %	N/D	
Québec – public	18,6 %	18,4 %	17,8 %	16,2 %	15,5 %	14,6 %	N/D	
Ensemble du Québec	16,2 %	16,2 %	15,2 %	14,0 %	13,5 %	13,0 %	15,2 %	

Source : Indicateurs nationaux, AGIR, MESS, novembre 2018, Projet PRÉE 2019, taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel), MEES, novembre 2019

## PLANS DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Vingt-cinq établissements sur 47, soit une proportion de 53 %, n'ont rapporté aucun incident à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke en lien avec l'intimidation et la violence en 2018-2019. Pour 21 % des établissements, soit 10 écoles sur 47, les déclarations fournies concernaient cinq incidents ou moins dans l'année. Douze établissements sur 47 (26 %) ont déclaré plus de cinq incidents.

Par rapport à l'année 2017-2018, la Commission scolaire recense une baisse de 15 % du nombre d'événements de violence ou d'intimidation et une baisse de 18 % du nombre d'acteurs d'événements de violence et d'intimidation.

Le Protecteur de l'élève mentionne n'avoir été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence. Parmi les plaintes traitées par ce dernier, deux comportaient des allégations d'intimidation ou de violence. Elles ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes. Le Protecteur de l'élève a également traité une demande d'information comportant des allégations d'intimidation ou de violence. Comme aucun des plaignants ne s'est adressé au Protecteur de l'élève par la suite, celui-ci n'a eu aucune recommandation à formuler en matière d'intimidation ou de violence, les dossiers comportant de telles allégations ayant été adéquatement traités à l'interne.

Les efforts se sont cependant poursuivis dans l'ensemble des établissements en ce qui concerne la prévention, notamment par le biais des actions suivantes : activités sur le civisme et l'inclusion, sensibilisation avec la police communautaire, intervention ciblée, communication aux parents, révision du code de vie, formation et sondage pour modifier et ajuster le plan d'action.

Les actions reliées à l'intervention ont, quant à elles, été les suivantes : mesures de soutien, rencontre avec les élèves, communication ou rencontre avec les parents, acte de réparation, contrat d'engagement, retrait d'activité, gestes de réparation, engagement écrit, intervention de la personne désignée de la CSRS, rencontre avec la police communautaire, rencontre de soutien, contrôle de l'environnement, suspension interne et externe, transfert d'école, plainte à la police.

## GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, le niveau d'effectifs de la CSRS a excédé la cible\* qui était fixée à 4 111 872 heures rémunérées par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ce dépassement de 185 606 heures rémunérées s'explique principalement par une croissance soutenue de la clientèle de la CSRS, de même que par l'ajout significatif d'enseignants et de services en soutien direct aux élèves généré par l'injection de sommes provenant de mesures ministérielles spécifiques. Enfin, le contexte de rareté de main-d'œuvre, auquel la CSRS fait aussi face, est venu légèrement influencer à la hausse le nombre d'heures supplémentaires chez le personnel professionnel.

HEURES RÉMUNÉRÉES CSRS (AVRIL 2018 À MARS 2019)			
	Heures travaillées	Heures supp.	Total d'heures rémunérées
1. Personnel d'encadrement	205 699,44	0,00	205 699,44
2. Personnel professionnel	278 398,96	1 452,58	279 851,54
3. Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00
4. Personnel enseignant	2 405 879,04	702,45	2 406 581,49
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 148 116,87	2 192,14	1 150 309,01
6. Agents de la paix	0,00	0,00	0,00
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	252 337,29	2 700,19	255 037,48
8. Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00
Total	4 290 431,61	7 047,36	4 297 478,97

\*2014 est l'année de référence de la cible du niveau d'effectifs.

## RESPONSABLE DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Pour l'année scolaire 2018-2019, le président du Comité de gouvernance et d'éthique, M. Gilles Normand, signale qu'il n'y a eu aucune plainte traitée relativement au [Code d'éthique et de déontologie des commissaires](#).

## LOI SUR LES CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS

Au mois de décembre 2014, le gouvernement québécois adopte la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE). Cette loi établit des mesures particulières applicables aux contrats de service qu'une commission scolaire entend conclure pendant les périodes soumises à des mesures de contrôle de l'effectif, entre autres, en assujettissant leur conclusion à une autorisation du Conseil des commissaires.

Cette autorisation pouvant être déléguée au Comité exécutif ou à la Direction générale, selon le montant, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) adopte le *Règlement de délégation de pouvoirs d'autoriser et de conclure certains contrats de service*, en août 2015. Ce règlement s'harmonise au *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs aux diverses instances de la CSRS*, en vigueur depuis juillet 1998.

En conformité avec le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 20 de la LGCE, la CSRS déclare avoir conclu quinze (15) contrats de service de 25 000 \$ et plus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019, pour la somme totale de 2 551 072,00 \$ (cette somme pourrait être revue à la baisse, car elle implique que nous exercerions toutes les options sur les contrats de plusieurs années, dont plusieurs contrats potentiels de 5 ans). Ce montant inclut un (1) seul contrat conclu avec une personne physique, d'une valeur de 25 000 \$.

Dans le respect des règles du Secrétariat du Conseil du trésor :

- Sont maintenant exclus de notre reddition de compte les contrats avec les organismes publics reconnus (incluant les filiales des organismes publics);
- Les montants déclarés ne correspondent plus aux dépenses annuelles associées aux contrats mais le total de la valeur des contrats, en incluant toutes les années d'option.

## RESPONSABLE DU SUIVI DE LA DIVULGATION DES ACTES RÉPRÉHENSIBLES

---

Le Conseil des commissaires a adopté, lors de la séance du 18 juin 2019, la *Procédure sur la divulgation des actes répréhensibles*.

En conformité avec l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Responsable du suivi des actes répréhensibles, M. Donald Landry, confirme qu'aucune divulgation d'employé n'a été portée à son attention lors de l'année scolaire 2018-2019.

## RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE (RSI)

---

Le Conseil des commissaires a adopté, lors de la séance du 18 juin 2019, la *Politique sur la sécurité de l'information*.

## OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA RÉPARTITION DES RESSOURCES

---

Tel que requis par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et dans un souci de transparence et de cohérence, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) rend publics les objectifs et principes qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les services administratifs et les comités qui la composent.

### MISE EN CONTEXTE

Le 1<sup>er</sup> juillet 2018 a marqué le début de la mise en œuvre du nouveau Plan d'engagement pour la réussite (PEVR) de la CSRS. La réalisation du PEVR, entre 2018 et 2022, permettra à l'organisation de garder le cap vers l'atteinte de ses cibles. Des objectifs et principes de répartition des ressources ont donc été établis comme leviers afin d'aligner les ressources sur les priorités organisationnelles, en tenant compte des enjeux suivants :

- La diversité et les besoins des milieux;
- La formation axée sur les besoins en emploi;
- La mobilisation et la responsabilisation en fonction du rôle de chacun;
- La communication;
- Les préoccupations des parents, du personnel et de la communauté;
- Le développement d'une culture de mesures et de suivis des actions.

## ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil des commissaires a adopté, le 21 mai 2019, les objectifs et principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus pour la durée du PEVR. Ainsi, pour l'année scolaire 2019-2020, les orientations générales seront guidées par :

- Le maintien de l'équilibre budgétaire;
- La notion de subsidiarité selon laquelle les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décisions et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves.

## OBJECTIFS DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

En répartissant ses ressources, la CSRS vise l'atteinte des objectifs suivants :

1. Optimiser l'utilisation des ressources dont elle dispose pour réaliser sa mission;
2. Distribuer les ressources dans un exercice de choix budgétaire collectif tout en priorisant les services directs à l'élève;
3. Assurer une répartition équitable des ressources en fonction des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

## PRINCIPES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

En répartissant ses ressources, la CSRS respecte les principes issus de son PEVR sous le vocable des valeurs retenues.

- Le principe de transparence par une saine gestion en termes d'équité, de justice, d'honnêteté et de reddition de comptes;
- Le principe de collaboration par la mise en commun des forces de chacun, le travail d'équipe, l'ouverture aux autres et le partage;
- Le principe de compétences par les connaissances, les habiletés, l'expertise et le professionnalisme de l'ensemble du personnel dans l'exercice de leurs responsabilités;
- Le principe de cohérence par des actions conformes à notre mission, à notre vision, à nos valeurs et à nos orientations;
- Le principe de respect par la considération et la compréhension que nous portons aux personnes et à l'acceptation de leurs différences.

## RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

---

Conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes* de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, voici mon rapport annuel à titre de Protecteur de l'élève.

Au cours de la période mentionnée en titre, j'ai traité quarante (40) plaintes et cinq (5) demandes d'information.

Sur les quarante (40) plaintes :

- Douze (12) plaintes ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.
- Des vingt (28) autres plaintes, une (1) était irrecevable. Parmi les vingt-sept (27) jugées recevables :
  - Quinze (15) ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée et/ou du Secrétariat général et de divers services de la Commission scolaire;
  - Deux (2) ont été retirées après que des explications aient été fournies au plaignant;

- Cinq (5) ont été rejetées après enquête, l'une d'entre elles ayant été réglée en partie;
- Quatre (4) ont été transmises au secrétaire général afin qu'elles soient traitées comme une demande de révision de décision;
- Une (1) a fait l'objet d'une fin d'intervention après une médiation parce que l'intervention du Protecteur de l'élève n'était manifestement pas utile.

Le tableau ci-dessous indique la nature des plaintes jugées recevables et des demandes d'information.

NATURE	DEMANDES D'INFORMATION	PLAINTES
Allégations d'intimidation ou de violence	1	
Changement d'école, de classe		2
Classement		4
Directives ou règles de fonctionnement		1
Enseignement à la maison		1
Inscription		2
Plainte contre une direction	1	5
Plainte contre un(e) employé(e)	1	2
Plan d'intervention		1
Reprise d'un cours		1
Services complémentaires EHDAA	2	3
Suspension		1
Transferts administratifs		3
Transport		4

N. B. : Une plainte portait sur plus d'un sujet.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence. Parmi les plaintes traitées, deux (2) comportaient des allégations d'intimidation ou de violence et ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes. J'ai également traité une demande d'information comportant des allégations d'intimidation ou de violence. Aucun des plaignants ne s'est adressé à moi par la suite. Je n'ai donc pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation ou de violence, les dossiers comportant de telles allégations ayant été adéquatement traités à l'interne.

Au cours de l'année scolaire 2018-19, j'ai été en contact avec de nombreuses directions d'écoles ainsi qu'avec des intervenants de divers services de la Commission scolaire. Je tiens à souligner leur disponibilité et leur contribution au règlement de plusieurs dossiers. Je remercie également Me Dominique Paillé qui agit comme Protecteur de l'élève substitut.

Novembre 2019



Christian Beaudry  
Protecteur de l'élève

## COMITÉ DE PARENTS

---

Le comité de parents (CP) a tenu 9 rencontres régulières durant l'année 2018-2019 s'échelonnant du mois de septembre 2018 au mois de juin 2019. Les priorités et les mandats qui suivent ont guidé les activités du Comité de parents.

### MANDATS

- Formation pour tous les parents de la CSRS,
- Suivi de l'application de la gratuité scolaire, conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'instruction publique*, notamment les frais pour la surveillance du midi au primaire et les frais d'animation du midi au secondaire,
- Maintien des échanges d'informations entre les délégués.

### PRIORITÉS

- Suivi des impacts des compressions budgétaires concernant les services aux élèves et les différents frais chargés aux parents, nouvelle loi concernant la gratuité scolaire;
- Suivi de la progression des frais chargés aux parents tels que les frais pour la surveillance du midi, le service de garde et le transport scolaire,
- Information et diffusion de l'information venant de la FCPQ;
- Bonifier les moyens de communication pour informer la majorité des parents de la CSRS,
- Enclenchement du PEVR vers la réussite scolaire;
- Bonifier la structure de formation pour les parents.

### DOSSIERS TRAITÉS

Au cours de l'année, le comité de parents a traité les dossiers suivants :

- Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- Ateliers de travail sur le fonctionnement des réunions du comité de parents (ordre du jour, durée, etc.)
- Rencontre avec le Protecteur de l'élève Christian Beaudry
- Organismes communautaires AQUETA, dysphasie Estrie, AQUEPA, TDAH Estrie, Autiste Estrie, Bulle et Baluchon, Grands frères/grandes sœurs, Dagobert et cie
- Consultation sur la révision des territoires d'appartenance
- Consultation sur le renouvellement du projet particulier des écoles des Enfants-de-la-Terre et Le Goéland
- Consultation sur les calendriers 2019-2020 des écoles, et à vocation particulière, des Enfants-de-la-Terre et Le Goéland
- Présentation sur les travaux d'entretien dans les écoles
- Réflexions sur l'école de demain et création d'un comité de travail
- Présentation sur comment mettre en place le Trotibus dans votre école
- Présentation sur l'organisation du transport scolaire à la CSRS
- Consultation du Plan triennal de la répartition des immeubles
- Présentation des frais chargés aux parents et ajout de la loi
- Participation au colloque de la FCPQ à Boucherville (« Futures jeunes citoyens responsables! »)
- Présentation sur les transferts administratifs à la CSRS
- Présentation du budget 2019-2020 de la CSRS

Nathalie Richard  
Présidente

Pour consulter le bilan complet, [cliquez ici](#).

## COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

---

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a tenu son assemblée générale annuelle le 15 octobre 2018, suivie de 6 rencontres régulières et d'une rencontre extraordinaire s'échelonnant du mois d'octobre 2018 au mois de mai 2019. Les mandats et dossiers suivants ont guidé les activités du CCSEHDAA :

### MANDATS

- Donner son avis à la CSRS sur la politique d'organisation des services éducatifs aux EHDAA,
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et à la CSRS sur l'affectation des ressources financières pour les services aux ÉHDAA,
- Donner son avis à la CSRS sur son Plan d'engagement vers la réussite,
- Le CCSEHDAA peut aussi donner son avis à la CSRS sur l'application du plan d'intervention (PI) d'un ÉHDAA.

### DOSSIERS TRAITÉS

Les priorités et préoccupations étant trop nombreuses pour être toutes traitées en une année, les objets de travail suivants ont été sélectionnés pour l'année 2017-2018.

- Formation des nouveaux membres-parents;
- Présentation des demandes de révision relatives aux services aux ÉHDAA (2017-2018);
- Présentation des ressources financières affectées aux ÉHDAA;
- Consultation au sujet du plan d'effectifs 2019-2020;
- Consultation sur la révision de la politique de l'adaptation scolaire (secteur jeune);
- Finalisation du schéma expliquant les processus jusqu'au guichet;
- Sondage sur la satisfaction de la démarche du plan d'intervention (secondaire): diffusion
- Premières capsules concernant les EHDAA diffusées dans les écoles;
- Représentation des parents d'EHDAA sur les comités du conseil des commissaires;
- Représentation des parents d'EHDAA sur le comité de parents;
- Représentation des parents lors de 2 rencontres de la FCPQ (Québec et Boucherville).

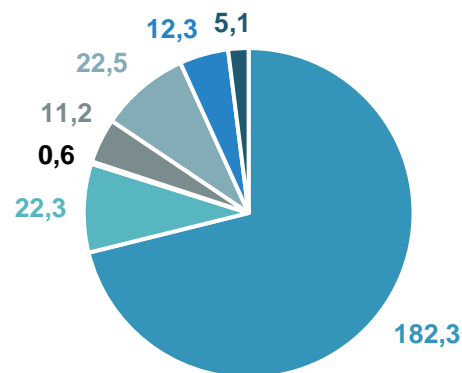
Nathalie Ramonda,  
Présidente CCSEHDAA

Pour consulter le bilan complet, [cliquez ici](#).

## NOS ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

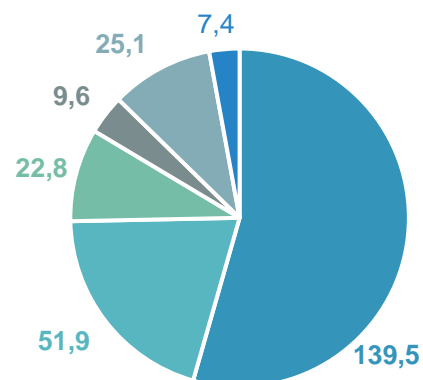
### DÉPENSES PAR NATURE (M\$)

Rémunération	182,3 M\$
Contributions de l'employeur	22,3 M\$
Frais de déplacement	0,6 M\$
Fournitures et matériel	11,2 M\$
Services, honoraires et contrats	22,5 M\$
Charges d'investissement non-capitalisable et amortissement	12,3 M\$
Autres dépenses	5,1 M\$
<b>Total</b>	<b>256,3 M\$</b>



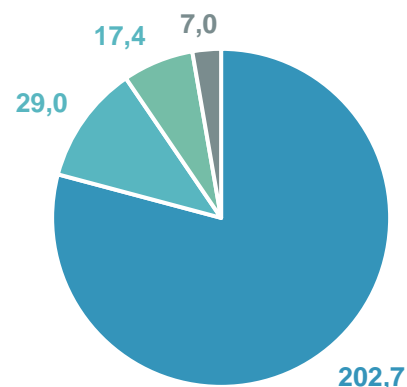
### DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (M\$)

Enseignement et formation (Incluant la provision pour avantages sociaux (+ 478 483\$))	139,5 M\$
Soutien à l'enseignement et à la formation	51,9 M\$
Services d'appoint	22,8 M\$
Activités administratives	9,6 M\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles Déduction faite du gain sur disposition d'immobilisations corporelles (- 450 957\$)	25,1 M\$
Activités connexes	7,4 M\$
<b>Total</b>	<b>256,3 M\$</b>



### SOURCES DE REVENUS (M\$)

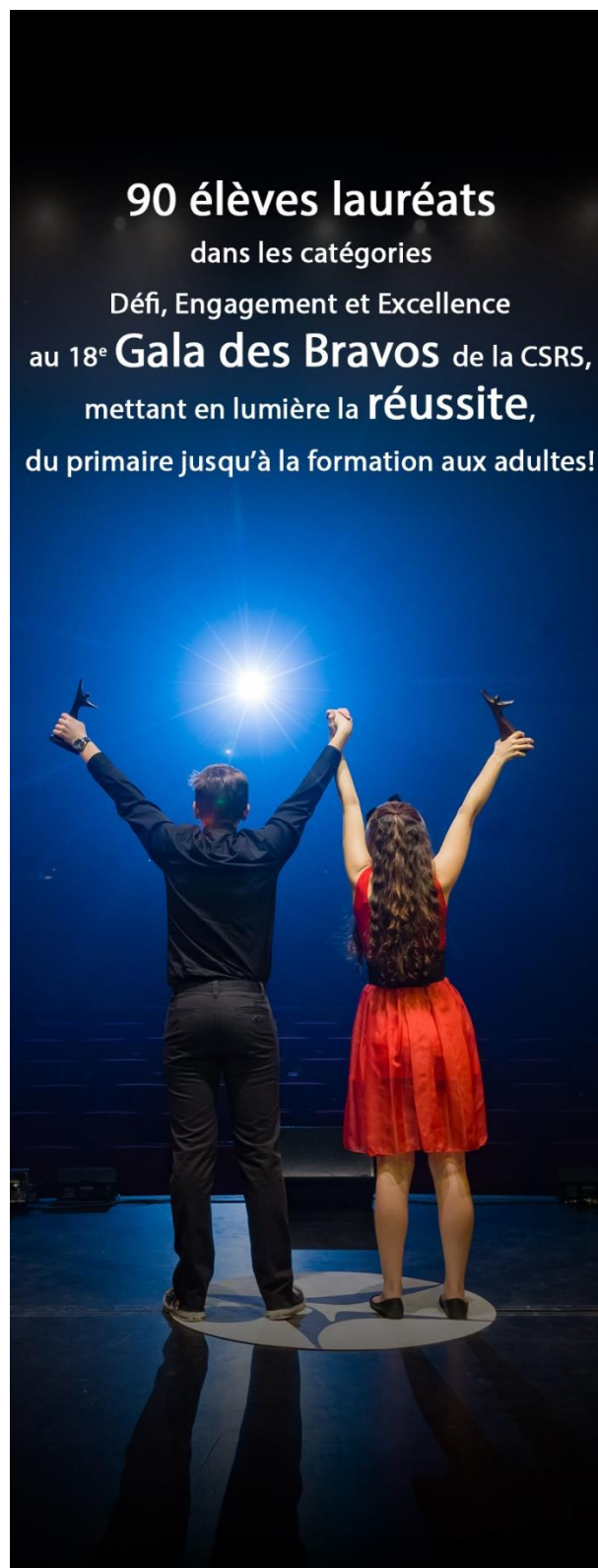
MEES	202,7 M\$
Taxe scolaire	29,0 M\$
Ventes de biens et services	17,4 M\$
Revenus divers	7,0 M\$
<b>Total</b>	<b>256,1 M\$</b>



## NOS COUPS DE CHAPEAU

Chaque année, de nombreux élèves, employés ou projets de la CSRS se distinguent. Voici un survol de quelques coups de chapeau de l'année :

- Lancement du projet **Partenaires culturels CSRS**, en collaboration avec ministère de la Culture et des Communications, la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke et la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, afin de mieux former et accompagner les enseignants en exercice à leurs rôles de passeurs culturels;
- Cinq élèves de l'école internationale du Phare et deux élèves de l'école secondaire du Triolet ont représenté le Québec à la **finale pancanadienne de l'Expo-sciences** en mai. Une médaille d'or (catégorie Junior) et médaille d'argent (catégorie Senior) ont été récoltées par les élèves de l'école du Triolet à cette occasion;
- Un prix d'excellence, catégorie secondaire, pour le projet « Le sport pour tous », de l'école internationale du Phare, lors du gala des **Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec**;
- Inauguration d'un **nouveau module de jeux extérieur** pour développer les habiletés motrices des élèves handicapés de l'école du Touret, grâce à la Fondation du Touret et du Conseil Sport Loisir de l'Estrie.
- Une collaboration au **projet Innovhaus**, entre des élèves du département de charpenterie-menuiserie du Centre de formation professionnelle 24-Juin et onze futurs ingénieurs de l'Université de Sherbrooke, permet la construction des murs préfabriqués et des armoires de cuisine d'une maison écologique;
- Distinctions pour l'équipe Hypérion, de l'école secondaire de la Montée, à différentes **compétitions de robotique First** (Prix de la qualité et Prix de la sécurité);
- L'école des Enfants-de-la-Terre et l'école du Jardin-des-Lacs, deux établissements verts Brundtland, ont reçu une bourse de la Fondation Monique-Fitz-Back pour des **projets verts et solidaires**;
- **15<sup>e</sup> anniversaire du concours littéraire Sors de ta bulle** et une bulle d'or pour Marguerite Setrakian, de l'école secondaire Mitchell-Montcalm pour son roman « L'ombre du temps »;



- Un prix Desjardins pour le **potager urbain recyclé**, de la classe de Mathieu Blais, à l'école secondaire de la Montée;
- Ariane Laroche, élève de 4<sup>e</sup> secondaire, à l'école secondaire de la Montée, est l'une des récipiendaires d'un **prix littéraire** dans le cadre du concours « Auteurs créatifs recherchés », organisé par **l'Agence spatiale canadienne**;
- Les musiciens de l'école Mitchell-Montcalm ont obtenu 11 distinctions au **Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec**;
- Prix de la persévérance scolaire à Michel Gracia, du Centre de formation professionnelle 24-Juin, lors du **gala Reconnaissance Estrie**;
- Plusieurs prix reçus, volet Entrepreneuriat étudiant, dans le cadre de la **21<sup>e</sup> édition du défi OSEntreprendre**, pour l'école primaire Alfred-DesRochers (1<sup>er</sup> cycle), l'école primaire des Deux-Rives (2<sup>e</sup> cycle) et l'école secondaire du Triolet (adaptation scolaire);
- **Prix Gilbert-Leroux**, remis par la Fédération québécoise de l'autisme, pour les élèves de la classe TSA d'Édith Lemieux, à l'école secondaire de la Montée;
- Médaille d'or (3<sup>e</sup> cycle) et prix Coup de cœur et médaille d'argent (3<sup>e</sup> cycle) pour quatre élèves de l'école primaire Brébeuf à la **finale régionale du Défi apprenti génie**;
- Une 1<sup>re</sup> position, une 2<sup>e</sup> position et deux 3<sup>e</sup> positions pour des élèves du Parcours scientifique de l'école secondaire Mitchell-Montcalm lors de la **Finale nationale de robotique Zone 01**;
- Une médaille de bronze a été remise à Émilie Gosselin, du Centre de formation professionnelle 24-Juin, pour l'obtention du troisième meilleur résultat à **l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec**;
- Près de 95 élèves en adaptation scolaire des écoles secondaires ont relevé le défi de **l'Amicale de robotique 2019** de la CSRS;
- Les **Mérites estriens 2018-2019** : Jérémy Comte, diplômé de l'école secondaire du Triolet, Mathieu Brodeur, enseignant à l'école primaire de la Maisonnée, Louis-Charles Blais, finissant à l'école internationale du Phare; Ariane Dion-Deslauriers, diplômée de l'école secondaire Mitchell-Montcalm.



Festival des harmonies 2019



Concours OSEntreprendre



Amicale de robotique de la CSRS

## RECONNAISSANCE

La CSRS tient à reconnaître l'apport indéniable de son personnel dans la réussite de ses élèves. Le dévouement et l'engagement de ces femmes et de ces hommes, qui voient de près ou de loin au dépassement des élèves, se doivent d'être soulignés. Encore cette année, plusieurs membres du personnel ont reçu une marque de reconnaissance à cet égard, soit :

- 95 employés – 20 ans de service;
- 30 employés – 25 ans de service;
- 29 employés – 30 ans de service;
- 99 employés quittant vers une retraite bien méritée.

La CSRS décerne également des **Prix d'excellence** à des employés qui se distinguent par leur impact sur les élèves, les parents et leurs collègues, en étant des modèles dans leur milieu, en exerçant une influence bénéfique sur les élèves, en rayonnant à l'intérieur de la CSRS et en ayant à leur actif des réalisations concrètes qui font appel à l'audace. [Voici les récipiendaires de l'année](#) :

- **Julie Déry**, Responsable de l'encadrement disciplinaire à l'école du Triolet
- **Mylène Gilbert et Julie Gallant**, Technicienne en éduc. spéc. et enseignante à l'école Alfred-DesRochers
- **Mario Roy**, Enseignant au Centre de formation professionnelle 24-Juin
- **Andrée Bernard**, Enseignante au Centre Saint-Michel
- **Jacques René**, Enseignant à l'école Le Monarque



Si la CSRS est une organisation d'importance en Estrie, c'est aussi parce qu'elle sait s'allier de précieux **ambassadeurs** qui croient en la réussite des jeunes du secteur public afin de leur permettre de réaliser leurs rêves et de devenir les adultes autonomes, compétents et responsables dont le Québec de demain a tant besoin. [Voici les ambassadeurs de l'année :](#)

- **Louis Côté et Louise Boisvert**, coprésidents de la deuxième campagne de dons majeurs de la Fondation pour les élèves de la CSRS
- **Patrick Boislard**, coach en chef de l'équipe de robotique Hypérior de l'école secondaire de la Montée
- **Robert Gagné**, président de la Maison des Grands-Parents de Sherbrooke



La CSRS compte également chaque année sur de précieuses personnes bénévoles qui s'engagent activement dans la vie de ses établissements. La **soirée Reconnaissance** de la CSRS leur est en grande partie dédiée. Cette année, plus de **70 bénévoles** y ont été honorés.



Reconnue pour son dynamisme, la CSRS est fière des partenariats développés avec plus d'une cinquantaine d'organisations au cours des années.

## INSTITUTIONNEL

- ◆ Ville de Sherbrooke
  - ▶ Service de police de la Ville de Sherbrooke;
  - ▶ Société de transport de Sherbrooke;
  - ▶ Sherbrooke Ville en santé;
  - ▶ Etc.
- ◆ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSSS)
  - ▶ Santé publique et programmes jeunesse;
  - ▶ Centre jeunesse de l'Estrie;
  - ▶ Centre de réadaptation Estrie;
  - ▶ Centre Notre-Dame de l'Enfant;
  - ▶ Etc.

## CULTUREL

- ◆ Comité de la culture de Sherbrooke;
- ◆ Événements culturels (Off Festival, Festival-concours de musique de Sherbrooke, Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles, etc.);
- ◆ Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE);
- ◆ Etc.

## SPORTIF

- ◆ Excellence sportive Sherbrooke;
- ◆ Fédérations sportives sherbrookoises et estriennes;
- ◆ Mérite sportif de l'Estrie.

## ÉDUCATION

- ◆ Commissions scolaires de la région et FCSQ;
- ◆ Université de Sherbrooke :
  - ▶ Partenaires culturels CSRS
  - ▶ Chaire de recherche sur l'engagement, l'intégration et la réussite des élèves;
  - ▶ Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant;
  - ▶ Table de pilotage PEPS-Chaire;
  - ▶ Etc.
- ◆ Cégep de Sherbrooke;
- ◆ Université Bishop's;
- ◆ CTREQ;
- ◆ Fondation André et Lucie Chagnon;
- ◆ Etc.

## COMMUNAUTAIRE, PHILANTHROPIQUE ET AUTRES

- ◆ Initiative sherbrookoise en développement des communautés (ISDC)
- ◆ Tables de concertation (TÉCIÉ, TECFE, Ascot en santé, etc.);
- ◆ Fondations et OBNL (Fondation pour les élèves de la CSRS, Centraide, Fondation Santé globale, Fondation Rock-Guertin, etc.);
- ◆ Carrefour jeunesse-emploi;
- ◆ Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé;
- ◆ Service d'aide aux Néo-Canadiens;
- ◆ Accès 5, Maison Jeunes-Est, Maison de la famille;
- ◆ Technoscience Estrie;
- ◆ Etc.